

Département de la Haute-Loire
Arrondissement D'YSSINGEAUX
Communauté de Communes LOIRE SEMENE

**DECISION N° 20231023_P_113
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,
VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,
VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Bâtiments Voiries SIG
Objet : Signature d'un contrat avec SICC VRD pour une prestation de maitrise d'œuvre relative programme investissement voirie 2024.

N° 20231023_P_113

Le Président,

Décide

de signer un contrat avec :

OBJET

**SICC VRD
1561 route de la Combe
42 660 Saint Genest Malifaux**

N° de SIRET : 837 814 219 00015 RCS ST ETIENNE

Pour la mission de maitrise d'œuvre relative aux programme investissement voirie 2024.

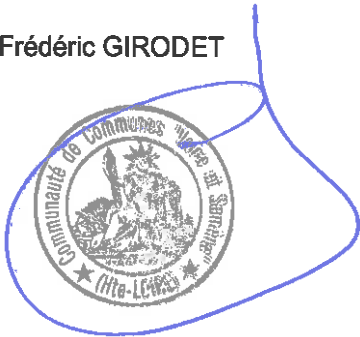
Montant : 2 625.00 € TTC

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 23 octobre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20231023-20231023_P_113-AU
Reçu le 09/11/2023